

CONDITIONS GENERALES DE VENTE VILLE DE SAINT-ETIENNE

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les enchères reçues sur le site WEBENCHERES de la **Ville de SAINT-ETIENNE**.

Les opérations effectuées sur le site ne sont pas des enchères publiques au sens de l'article L321-3 du code du commerce.

Elles définissent les conditions de bonne utilisation du site d'enchères.

En cliquant sur la case à cocher "J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente" au moment de l'inscription sur le site ou avant la saisie d'une enchère, **l'enchérisseur potentiel confirme et accepte toutes les dispositions de ces Conditions Générales.**

1 - Conditions d'inscription

1 - Pour pouvoir utiliser WEBENCHERES, l'utilisateur doit être préalablement inscrit. L'inscription sur le site est gratuite. Pour accéder au formulaire d'inscription, l'acheteur potentiel doit cliquer sur la rubrique "S'INSCRIRE". Si son inscription est validée, il recevra sur sa boîte de messagerie un identifiant (ou login) et un mot de passe.

L'identifiant et le mot de passe transmis sont confidentiels et ne peuvent être communiqués à un tiers.

L'acheteur autorisé doit prendre toutes les mesures pour assurer la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. Il est responsable des actes et agissements de toute personne utilisant son compte, même à son insu. Il s'engage à signaler dans les plus brefs délais à la Ville de SAINT-ETIENNE toute utilisation frauduleuse de son compte, de son identifiant ou de son mot de passe.

2 - Une fois authentifié, l'utilisateur a la possibilité d'enchérir. Dès lors, toute enchère enregistrée sur nos serveurs, passée par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe valides, sera réputée authentique et valable.

3 - Seules les personnes morales et personnes physiques disposant de la capacité juridique de contracter, sans limitation aucune, peuvent s'inscrire. **Les mineurs ne sont pas autorisés à s'inscrire.**

2 - Suspension ou clôture de l'inscription

Sans exclure d'autres dispositions coercitives, la Ville de SAINT-ETIENNE se réserve la possibilité de mettre fin temporairement ou définitivement à l'inscription de l'utilisateur :

- si les informations communiquées lors de l'inscription ne correspondent pas à la réalité (adresse erronée, identité erronée...)
- s'il ne respecte pas tout ou partie des présentes conditions générales de vente,
- si les enchères qu'il réalise ne sont pas effectuées dans le but d'acheter un bien et s'avèrent être de nature à perturber le bon fonctionnement du site,
- s'il est vérifié que son identifiant et son mot de passe ont été transmis à des tiers.

3 - Gestion des enchères

1 - **Retrait d'une annonce** : La Ville de SAINT-ETIENNE conserve, à tout moment, la possibilité de retirer un matériel mis en vente.

2 - **Retrait d'une enchère** : La Ville de SAINT-ETIENNE se réserve le droit de retirer, sans préavis et sans indemnité, toute offre considérée comme déraisonnable ou excessive.

3 - **Information sur les produits** : Des informations supplémentaires sur les biens peuvent être obtenues en adressant un mail à l'adresse indiquée sur la page de présentation détaillée du produit.

Des visites sur place peuvent être organisées, aux dates, heures et lieux qui seront fixées par les services de la Ville de SAINT-ETIENNE au moment de la mise en vente des biens.

Les acheteurs potentiels seront invités, s'ils le souhaitent à prendre rendez vous au préalable avec la ville de Saint-Étienne. Ils devront à cet effet laisser un message à l'adresse mail suivante: encheres@saint-etienne.fr

L'acheteur est réputé avoir pu vérifier l'état du matériel lors de la présentation et ne saurait donc se prévaloir d'un quelconque manque d'information lors de l'établissement de son offre d'achat.

La description des biens vendus, quant à leur état ou leur qualité, n'engage pas la responsabilité de la Ville de Saint-Étienne. Elle est non contractuelle dans la mesure où il s'agit de produits d'occasion. Les photographies présentées sur le site sont employées à titre d'information et sont non contractuelles.

4 - Interruption du service :

En cas de problème technique, dûment constaté par l'hébergeur, qui rend impossible l'accès à une enchère à moins de 4 heures de sa clôture, la Ville de SAINT-ETIENNE se réserve le droit de prolonger la période d'enchère ou d'annuler l'enchère pour la relancer ultérieurement.

4 – Droits et Obligations de l'utilisateur

1 - A la clôture des enchères pour un bien, le bien sera attribué à l'offre d'achat correspondant à l'enchère la plus élevée, acceptée par la personne publique responsable de l'encaissement et en tout état de cause supérieure à la valeur de réserve. **La vente sera alors réputée parfaite**, c'est-à-dire que l'acheteur devra acheter le bien à la Ville de SAINT-ETIENNE qui s'engage en retour à vendre le bien à l'acheteur, selon les Conditions Générales de Vente et conformément à la description qui est faite pour le bien.

Ni l'acheteur, ni le vendeur ne peuvent se rétracter, sauf dans les cas prévus par la loi.

Dans le délai légal de rétractation (soit 14 jours), l'acheteur ayant procédé au règlement peut ainsi se rétracter et obtenir le remboursement de la somme versée. La ville de Saint-Etienne procédera alors à une annulation de titre qui permettra de rembourser l'acquéreur.

Toutefois, la Ville de SAINT-ETIENNE sera libérée de son engagement en cas de sinistre ayant endommagé le matériel vendu ou entraîné sa destruction.

2 - En utilisant WEBENCHERES, l'utilisateur s'engage à n'entreprendre aucune action de nature à perturber le fonctionnement du site. Il accepte de ne pas utiliser de logiciels ou de procédés manuels pour copier nos pages Internet ou

pour enregistrer ou collecter les informations sur ces pages sans notre consentement express préalable et écrit.

3 - L'utilisateur s'engage à respecter les lois, les règlements et normes de toutes sortes en vigueur relatives à l'utilisation de nos services, à l'enchérissement comme à l'achat.

4 - Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur peut à tout moment accéder aux informations personnelles le concernant et gérer leur modification ou leur suppression (cf. point 9 ci-dessous).

5 - Modalités de paiement

Les montants sont exprimés en euros et les règlements sont effectués en euros.

Au terme de l'enchère, la Ville de SAINT-ETIENNE adresse automatiquement à l'acheteur un courriel :

- lui précisant le numéro de référence attribué au bien acquis

-lui demandant de régler son achat dans les délais suivants :

* L'acheteur privé s'engage à régler son achat dans un **délai de 15 jours** à compter de la date de clôture des enchères

* L'acheteur public s'engage à régler son achat dans un **délai de 30 jours** à compter de la date de clôture des enchères.

Les modalités de paiement pour les particuliers et les débiteurs publics (collectivités et administrations) sont identiques.

Le paiement s'effectuera uniquement par virement sur le site, dès réception du mail de confirmation de vente.

Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.

Afin de faciliter l'identification du payeur auprès de nos services, l'acheteur public devra préciser au moment du virement dans la rubrique "commentaires" le nom de la personne publique et mention du lot ou des lots acquis.

En cas de non paiement des biens remportés dans les délais impartis, ceux-ci pourront être proposés aux seconds meilleurs enchérisseurs ou être remis à la vente.

6 - Retrait du bien et garantie

Le retrait du bien vendu est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après paiement du bien acheté et signature de la décision par Monsieur le Maire autorisant la cession du bien. Ce retrait s'effectuera environ 30 jours après le paiement aux dates et lieux convenus avec les services de la Ville de SAINT-ETIENNE.

La ville de Saint-Étienne prendra contact au préalable avec l'acheteur via son adresse mail afin de fixer la date exacte et le lieu du retrait.

L'acheteur devra se présenter avec le document attestant du paiement, le courriel de confirmation de la vente et une pièce identité.

Le bien sera enlevé en l'état. L'acheteur devra s'assurer lui-même des moyens adéquats de chargement et de transport du bien. Aucune assistance technique ne sera fournie par la Ville de SAINT-ETIENNE pour la prise en charge du bien vendu.

Si l'acheteur recourt à un tiers (ex : société de transport) pour l'enlèvement du bien, il devra fournir à ce dernier un document valant autorisation de retrait au nom de l'entreprise (mentions minimales : date, référence du bien, identification du tiers et de l'acheteur accompagné de sa signature) et une copie de sa carte d'identité .

Si l'acheteur désigne une tierce personne pour retirer en son nom le bien, cette dernière devra se munir d'un document valant autorisation de retrait (mentions minimales : date, référence du bien, identification du tiers et de l'acheteur accompagné de sa signature), du document attestant du paiement, du courriel de confirmation de la vente, de sa pièce identité , et une copie de la pièce d'identité recto verso de l'acheteur.

L'acquéreur, dans le cas de vente de véhicules est réputé dès la remise du véhicule avoir contracté une assurance. En cas de dommage de quelque nature que ce soit, la responsabilité de la ville de Saint-Étienne et de ses assureurs ne saurait être engagée

Les biens vendus ne bénéficient pas d'une garantie. Les biens sont vendus en l'état, le vendeur n'accordant aucune garantie quant à leur fonctionnement. Les biens ne sont ni repris ni échangés

La ville de Saint-Étienne se dégage de toutes responsabilités concernant les anomalies ou défauts constatés après la vente.

Les véhicules mis en vente bénéficient d'un contrôle technique de moins de six mois.

A défaut de respecter ce délai de retrait, la vente sera résolue de plein droit et sans mise en demeure, au profit du Vendeur, et ce conformément à l'article 1657 du code civil .Le Vendeur retrouvera la propriété de l'objet vendu qu'il pourra donc remettre en vente .Il ne sera procédé à aucun remboursement.

La remise du matériel emporte le transfert de propriété.

7 - Litiges

Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au droit français. En cas de difficultés pour l'application des présentes, les Parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable.

A défaut d'accord, en cas de litige résultant de l'application des clauses des présentes Conditions Générales, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de LYON. En cas de litige, le droit français est seul applicable.

8 - Modification des Conditions Générales de Vente

La Ville de SAINT-ETIENNE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente, en mettant en ligne une nouvelle version sur le site pendant une période de non mise en vente.

Dans l'hypothèse où la Ville de SAINT-ETIENNE se trouverait dans l'obligation de modifier les Conditions Générales pendant une période d'enchères, elle préviendra par mail tous les enchérisseurs concernés.

9 - Mentions légales : la loi informatique et libertés

Les informations qui concernent les enchérisseurs potentiels sont destinées à la Ville de SAINT-ETIENNE.

La Plate-forme WEBENCHERES de la Ville de SAINT-ETIENNE répond aux conditions posées par la norme simplifiée n° 48 relative à la gestion de fichiers de clients et de prospects (délibération de la CNIL n°2005-112 du 7 juin 2005).

Nous nous engageons à respecter les dispositions de la loi informatique et libertés (article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978). En conséquence, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour exercer ce droit :

- modification ou rectification possible en ligne en cliquant sur la rubrique "Mon compte"

— suppression du compte : par la Ville de SAINT-ETIENNE à réception d'une lettre adressée à la Ville de SAINT-ETIENNE – 1, Rue Pierre de Coubertin 42000 SAINT-ETIENNE

Les informations transmises par les enchérisseurs potentiels ne sont jamais vendues ou communiquées à des tiers. Elles sont exclusivement utilisées dans le cadre des nécessités des enchères que feront les potentiels acheteurs.